

18ème Réunion des Parties du Partenariat des Forêts du Bassin du Congo

Facilitation belge du PFBC - Bruxelles, 28 novembre 2018

Déclaration de Banque Mondiale

Altesse Royale, Excellences Messieurs et Mesdames les Ministres, Madame la Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC, Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Facilitateur, Distingués participants, chers collègues,

Au nom de Monsieur Benoit Bosquet, Directeur de la Pratique Environnement et Gestion des Ressources Naturelles de la Banque Mondiale, malheureusement empêché, nous souhaiterions tout d'abord remercier le Royaume de Belgique et la Facilitation pour l'organisation de cette 18ième Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et vous remercier tous d'être venu pour soutenir concrètement une approche régionale et multilatérale du développement international et la coordination des actions dans le bassin du Congo.

Cet engagement est essentiel, non seulement pour l'avenir des populations d'Afrique Centrale, mais aussi pour l'ensemble du continent. En effet, les impacts du changement climatique dans le bassin du Congo se révèlent chaque jour plus importants. Au-delà des risques de voir certains écosystèmes de la sous-Région disparaître à courte échéance, la modification du front intertropical et donc du rythme des pluies sur tout le continent – et en particulier dans le Sahel – est peut-être l'un des enjeux les plus graves, avec des conséquences directes sur les populations, avec des risques politiques et sécuritaires dans toute l'Afrique, et plus largement avec un risque d'impact fort sur les dynamiques de migration. Des études récentes de la Banque Mondiale nous rappellent que l'Afrique Sub-Saharienne sera confrontée à des mouvements de population massifs dans les 30 prochaines années, notamment à cause de la dégradation des conditions climatiques dans les zones à risques. Cette dégradation peut être freinée si nous arrivons à préserver le rôle que jouent les écosystèmes d'Afrique Centrale dans la régulation des pluies du continent – et en particulier des pluies du Sahel.

Ceci nous rappelle l'urgence d'agir dans le bassin du Congo, non seulement pour les populations locales, la biodiversité et les écosystèmes forestiers, mais aussi pour des raisons géopolitiques et humanitaires.

La Banque mondiale contribue à ces efforts avec un portefeuille important et diversifié qui vise à accompagner la croissance des pays tout en préservant leur capital naturel. Ceci inclut la promotion de filières durables, la réduction de l'impact du secteur minier sur les forêts, ou encore la promotion de pratiques d'agroforesterie qui limitent l'agriculture itinérante, et nous envisageons plus de 200 million de dollars d'investissement pour des systèmes de production agroforestiers durables.

A plus large échelle, la Banque mondiale agit comme pionnier pour démontrer la faisabilité opérationnelle et l'impact concret de mécanismes pérennes de transfert Nord-Sud dans le cadre de la finance carbone et notamment de REDD+. Ainsi, le premier contrat d'acquisition de certificats de réduction des émissions liées à la déforestation a été signé avec la RDC il y a quelques mois, après plus de 10 ans d'efforts conjoints du gouvernement de RDC et de la Facilité de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF).

Mais ces efforts sont souvent établis sur la base de stratégies nationales avec peu de références au cadre régional. Notre présence aujourd'hui ne doit pas masquer les difficultés que nous rencontrons tous pour que notre approche régionale soit lisible, cohérente, avec des cibles claires et connectées aux objectifs de développement nationaux de chacun des pays. Alors que nous, partenaires techniques et financiers des pays d'Afrique centrale, nous disposons de formidables instruments de coordination, comme celui qui nous rassemble aujourd'hui, notre action reste souvent répartie entre de multiples initiatives régionales et projets nationaux, sans cadre commun pour définir des cibles ou évaluer les résultats.

Il est de notre responsabilité de pousser sans cesse pour que nos portefeuilles de projets soutiennent des cibles régionales communes dont nous sommes collectivement responsables. Que la Déclaration de Bruxelles que nous sommes venus préparer ici, soit un nouvel élan pour nous aider à définir et atteindre nos cibles communes. Je vous remercie.